

Vos questions / nos réponses

"Bonjour"

Par [Profil supprimé](#) Postée le 02/02/2011 17:15

bonjour jai arreter 1 heroine il ya 1 mois et je suis 1 traitement de substitution de buprénorphine 10mg generique.je voudrais savoir la difference entre le subutex et le generique?je trouve que le subutex me fait plus d'effet a 8mg contrairement au generique?est ce que je pourrais demander a mon medecin d avoir du subutex et non pas le generique?parceque jai demandé a la pharmacie ils me disent que c est la meme chose et que le generique est moins chere. merci

Mise en ligne le 03/02/2011

Bonjour,

La buprénorphine contient exactement les mêmes substances actives que le subutex. Cela est aussi le cas pour tous les autres génériques, ces derniers étant des médicaments ayant « la même composition qualitative et quantitative en substance active, la même forme pharmaceutique, et dont la bioéquivalence avec la spécialité de référence est démontrée par des études de biodisponibilité appropriées » (Extrait de l'article L. 5121 - 1 du Code de la santé publique français).

Ceci dit, si vous le souhaitez, vous avez le droit de refuser que le pharmacien vous donne un générique. Il ne peut vous imposer un générique contre votre volonté. Notez toutefois que vous ne pourrez pas bénéficier du tiers payant chez le pharmacien si vous refusez le générique en l'absence, de la part de votre médecin, de toute mention sur l'ordonnance. Il vous faudra alors avancer le prix du médicament, pour vous le faire rembourser ensuite par l'assurance maladie et/ou votre mutuelle.

Cordialement.
